



Genre et promotion de la GIRE au Bénin

Volume 2 : Note Technique d'orientation



«La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons.» Principe n° 2 de Dublin

«La femme joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la pérennisation de l'eau.» Principe n°3 de Dublin

«Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.» Principe n° 20 de Rio.

Avril 2012

Réalisée par

Mme Fébronie Akimabera Codja & Mme Flora Houndjrebo Ballé

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations	3
INTRODUCTION	5
I. PROBLEMATIQUE DU GENRE DANS LA PROMOTION DE LA GIRE AU BENIN	7
1.1 Connaissance des concepts liés à l'approche genre et leur application aux différents secteurs de la GIRE	7
1.2 Les principaux problèmes d'inégalité de genre dans la gestion intégrée des ressources en eau	8
II. ANALYSE PROSPECTIVE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA GIRE	17
2.1 Forces à valoriser	17
2.2 Faiblesses à éliminer	19
2.3 Opportunités à saisir	20
2.4 Menaces à réduire	20
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'EAU.....	21
3.1 Définition des actions.....	21
3.2 La démarche d'intégration du genre dans les initiatives GIRE	26
IV. CADRE DE SUIVI DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA GIRE	29
4.1 Cadre théorique de suivi	29
4.2 Cadre de suivi des actions genre dans la GIRE	30
CONCLUSION.....	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Type d'informations analysées par niveau.....	7
Tableau n° 2: Synthèse des principaux problèmes d'inégalité de genre dans les différents secteurs de la GIRE	9
Tableau n°3 : Orientation stratégique et actions de prise en compte du genre dans la GIRE	21
Tableau n° 4 : Résultats, actions, et outils d'opérationnalisation des orientations stratégiques ...	23
Tableau n°5 : Démarche d'intégration du genre dans la GIRE	27
Tableau n° 6 : Cadre de suivi des actions de prise en compte de genre dans la GIRE° :	31

Liste des abréviations

ACEP	:	Association des Consommateurs d'Eau Potable
AEP	:	Approvisionnement en Eau Potable
AEV	:	Adduction d'Eau Villageoise
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
ASGOL	:	Appui Suisse à la Gouvernance Locale
ATPC	:	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BPO	:	Budget Programme par Objectif
CeCPA	:	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	:	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIPCRE	:	Centre International pour la Promotion de la Création
CM/AGED	:	Chargé de Mission Animation Genre et Développement
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DDEE	:	Direction Départementale de l'Eau et de l'Energie
DDLPE	:	Direction ou Division du Développement Local et de la Planification Economique
DGEau	:	Direction Générale de l'Eau
DSM	:	Déchets Solides Ménagers
FPM	:	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	:	Coopération Technique Allemande
GTL	:	Groupe de Travail Local
MERPMEDER	:	Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MDGLAAT	:	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MFSN	:	Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale
MS	:	Ministère de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PADEAR	:	Projet d'Appui au Développement de l'approvisionnement en Eau potable et Assainissement
PADSEA	:	Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et Assainissement
PHA	:	Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PLE	:	Partenariat Local de l'Eau
PPEA	:	Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et Assainissement
PNE	:	Partenariat National de l'Eau
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROTOS	:	ONG internationale Belge
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SDE	:	Service Déconcentré de l'Etat
SHAB	:	Service d'Hygiène et d'Assainissement de Base
SNV	:	Service Néerlandais de Développement
SONEB	:	Société Nationale des Eaux du Bénin
UAC	:	Université d'Abomey Calavi

REMERCIEMENTS

La présente note technique a été élaborée sous la coordination du Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin avec le soutien technique du Comité des Experts en Genre et Développement et le soutien financier de l'Ambassade des Pays Bas au Bénin à travers le Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA).

Elle fait suite à un processus d'analyse genre des initiatives GIRE en cours d'expérimentation sur les sites pilotes (lagune de Porto Novo, barrage de l'Okpara, rivière de Fourignikèrè et forage artésien de Tinou Hounsa). L'analyse documentaire des initiatives et les visites des sites ont fourni les inputs à la présente note. Des personnes ressources rencontrées et les usager-e-s des différents sites et les participant-e-s aux focus group ont contribué au contenu de cette note par des riches propositions qu'ils ont formulées.

La rédaction a bénéficié de l'engagement et de la disponibilité du comité des experts à travers la tenue de plusieurs séances d'encadrement techniques tout au long de l'étude. Nous saluons l'implication dynamique de Mme Aurore BOKOU EGOUNLETY qui a su mobiliser les experts au moment opportun et qui a fourni à la mission la logistique nécessaire en temps utiles.

Les données traitées ont été collectées grâce à l'implication réelle des tous les membres des différents PLE (Partenariat Local de l'Eau) concernées et à l'engagement des animatrices chargées de la collecte. Certaines personnes ressources des services déconcentrés de l'Etat (DDEE, SHAB, SONEB, CERPA), des ONG nationales et internationales (GIZ, PROTOS, SNV, ASGOL) n'ont ménagé aucun effort à nous faire des propositions concrètes et pertinentes pour une opérationnalisation du genre dans la promotion de la GIRE. Les participant - e- s à l'atelier de validation ont amélioré le rapport provisoire et ont facilité la finalisation de la présente note.

A tous ceux là nous disons merci

L'équipe des consultantes

INTRODUCTION

Selon les principes de la GIRE¹ internationalement reconnu, l'eau est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement. Elle doit être gérée de façon concertée et mise au service de tous les autres usagers pour un développement harmonieux des populations présentes tout en préservant les intérêts des générations futures.

Le Partenariat Mondial de l'Eau² (Global Water Partnership : GWP) définit la GIRE comme «*un processus qui vise à promouvoir le développement et la gestion coordonnés des ressources en eau, terres et autres ressources connexes, de manière à maximiser le bien être économique et social de façon équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux*».

Depuis environ une décennie, le Bénin a entamé un processus d'opérationnalisation des principes de la GIRE. Plusieurs actions³ menées ont porté sur la mise en place d'un cadre légal et réglementaire favorables qui fait de la GIRE l'approche de gestion des ressources en eau. Le Bénin a adopté la GIRE par la déclaration de Kouhounou en 1998. En 2010, la loi n°2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin été votée et promulguée. Elle détermine les conditions de gestion intégrée des ressources en eau et, en son article 3, elle précise que «*la gestion intégrée des ressources en eau a pour but d'assurer une utilisation équilibrée, une répartition équitable et une exploitation durable de la ressource disponible*».

Dans le cadre de l'opérationnalisation des principes de la GIRE, le Partenariat National de l'Eau (PNE), structure en charge de la promotion de la GIRE au Bénin, a développé trois sites d'actions pilotes GIRE avec l'appui technique et financier du Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et Assainissement (PPEA)⁴. Il s'agit de la lagune de Porto-Novo, du barrage d'OKPARA (Parakou) et de la rivière de FOURIGNIKERE (Natitingou). Un quatrième site est en cours d'expérimentation dans le cadre du partenariat PNE- PROTOS. Il s'agit du site de TINOU HOUNSA dans la commune de Lokossa.

Le genre fait partie intégrante des principes de la GIRE. Le 3^{ème} principe de Dublin stipule que «*La femme joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la pérennisation de l'eau.* ». Il est rejoint par le principe n° 20 de RIO qui précise que: «*Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable*».

Au niveau national, il existe une politique nationale de promotion du genre⁵ adoptée en 2009 qui sert de cadre stratégique de réduction des inégalités dans tous les secteurs et à tous les niveaux. La vision de la Politique de Promotion du Genre au Bénin est «*à l'horizon 2025, le*

¹ Les 4 principes de la GIRE sont :

- 1) L'eau est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement
- 2) Le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux
- 3) Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau
- 4) Pour tous ses différents usages, souvent concurrents, l'eau a une dimension économique

² PNE, Défis et orientation stratégiques pour l'intégration de la GIRE dans les outils de planification et les interventions de développements au niveau communal, décembre 2010

³ Le Bénin dispose de : i) la loi sur la gestion de l'eau, adoptée et promulguée en 2010 ; ii) la politique nationale de l'eau adoptée en 2009 ; et iii) le Plan d'Action National GIRE (PANGIRE) validé en 2011

⁴ Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et Assainissement (Coopération Néerlandaise)

⁵ Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, Politique Nationale de Promotion du Genre, 2010

Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des hommes et des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives en vue d'un développement humain durable.».

Plusieurs actions ont été entreprises par le PNE pour promouvoir la prise en compte du genre dans la GIRE. Il s'agit notamment des (a) formations réalisées 2007-2009 pour les cadres des secteurs concernés par la GIRE, (b) études portant sur le genre et la gestion intégrée des ressources en eau.

L'identification des sites pilotes pour l'opérationnalisation de la GIRE offre également une opportunité de renforcer la prise en compte du genre sur le terrain, de tester et de définir une démarche globale d'intégration du genre dans les initiatives GIRE.

La présente note technique d'orientation a pour but de fournir aux décideurs et aux autres acteurs de l'AEP et de la GIRE des informations utiles pour la prise en compte du genre dans la promotion GIRE au Bénin. Elle est structurée en cinq paragraphes. Le paragraphe 1 s'inspire des expériences des sites pilotes GIRE pour définir la problématique de la prise en compte du genre dans les différents secteurs de la GIRE. Le paragraphe 2 réalise une analyse prospective des facteurs internes et externes de prise en compte du genre dans la GIRE. Le paragraphe 3 traite des orientations stratégiques d'intégration du genre dans la GIRE. Une démarche opérationnelle de prise en compte du genre dans les initiatives GIRE est présentée au paragraphe 4 tandis qu'un cadre de suivi de la prise en compte du genre dans la GIRE fait l'objet du paragraphe 5.

I. PROBLEMATIQUE DU GENRE DANS LA PROMOTION DE LA GIRE AU BENIN

Elle concerne la connaissance des concepts liés à l'approche genre et leur application à la GIRE ainsi que l'identification des principaux problèmes de genre dans la GIRE.

1.1 Connaissance des concepts liés à l'approche genre et leur application aux différents secteurs de la GIRE

Les problèmes d'inégalité de genre sont multiples et multiformes quel que soit le secteur de la vie et le niveau d'analyse considérés. La politique nationale de promotion du genre⁶ fait une analyse diagnostique des inégalités de genre au Bénin qui concerne aussi bien les sphères sociale, économique et politique et les niveaux individuel, familial, communautaire et national.

L'analyse genre dans la GIRE est complexe dû au fait que la GIRE embrasse plusieurs secteurs qui ont chacun ses spécificités. Elle ne consiste pas à faire l'analyse des inégalités de genre de chacun des secteurs de la GIRE. L'exercice consiste plutôt à identifier, au niveau de chacun des secteurs, le maillon du secteur qui est en rapport avec l'usage de la ressource « eau », d'y analyser les activités humaines pour établir l'interaction entre ces activités et la valorisation de la ressource, sa protection et son utilisation. L'analyse genre dans la GIRE amène à se pencher aux principales interrogations suivantes:

- a. Comment la GIRE assure –t- elle un accès équitable à l'eau et aux ressources connexes à tous les usagers d'un secteur donné d'une part et aux secteurs concurrents d'autre part ?
- b. Comment la GIRE donne – t- elle la voix aux hommes et aux femmes ainsi qu'aux différentes catégories socioprofessionnelles pour qu'ils participent à la prise des décisions concernant la gestion des ressources en eau ?
- c. Comment la GIRE s'assure –t- elle que les avantages et bénéfices générés par les initiatives GIRE profitent équitablement aux hommes et aux femmes de chaque catégorie socioprofessionnelle ?
- d. Comment faire participer les hommes et les femmes dans la protection des ressources en eau en relation avec les activités économiques et les activités domestiques?

La prise en compte du genre dans la promotion de la GIRE nécessite que l'on considère trois niveaux d'analyse décrits dans le tableau n°1 suivant : niveau micro (ménage, local), méso (projets et acteurs de mise en œuvre) et macro (décisionnaire et politique).

Tableau n°1 : Type d'informations analysées par niveau

Au niveau micro (individuel, ménage et local)	<ul style="list-style-type: none">• Répartition du travail et des rôles• Accès et contrôle des ressources• Position sociopolitique et capacité de la prise de décision par les hommes et les femmes au niveau domestique et communautaire D'où les besoins pratiques et intérêts stratégiques du genre
Au niveau méso (projets et acteurs)	<ul style="list-style-type: none">• Participation de l'équipe du projet et des entités intégrées dans la prise de décisions

⁶ Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, Politique Nationale de Promotion du Genre, 2009.

de mise en œuvre)	<ul style="list-style-type: none">• Accès et contrôle des installations et des services du projet• Accès et contrôle des ressources et des bénéfices générés
Au niveau macro (décisionnaire et politique)	Capacité institutionnelle du genre qui inclut : <ul style="list-style-type: none">• Politique relative au genre et à la participation• Structure des organisations : comment l'approche du genre s'institutionnalise – t- elle ?• Les employé(e)s sont –ils/elles qualifié(e)s et soumis(es) à la conscientisation pour l'application d'une approche participative et différenciée selon le genre ?

1.2 Les principaux problèmes d'inégalité de genre dans la gestion intégrée des ressources en eau

En essayant d'apporter une réponse aux interrogations ci – haut mentionnées, le tableau n°2 récapitule les problèmes d'inégalités entre les hommes et les femmes et/ou autres groupes vulnérables dans les principaux secteurs concernés par la gestion intégrée des ressources en eau à savoir: l'approvisionnement en eau potable, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la protection des ressources naturelles etc. Cette synthèse s'inspire des problèmes d'inégalité de genre identifiés à partir des 4 sites pilotes GIRE.

Tableau n° 2: Synthèse des principaux problèmes d'inégalité de genre dans les différents secteurs de la GIRE

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
Approvisionnement en Eau Potable (AEP)	<p style="text-align: center;">Accès à l'eau potable :</p> <p>La réalisation d'un point d'eau dans une communauté a des effets différenciés sur les hommes et les femmes. En effet, la vente de l'eau potable au volume pèse davantage sur le revenu de la femme qui supporte les charges récurrentes de l'eau. Les hommes ne sont pas sensibilisés à appuyer leurs femmes dans ces nouvelles dépenses qu'ils jugent très marginales. Les dépenses de l'homme initialement réservées aux repas n'augmentent pas par le fait de l'arrivée du point d'eau; ce qui n'est pas le cas chez la femme qui utilise l'eau potable.</p> <p>Au niveau macro, il n'existe pas un mécanisme de suivi de la consommation de l'eau potable par les populations. Une augmentation des ménages qui boivent exclusivement l'eau potable est un indicateur de la transformation des relations hommes - femmes qui traduirait que (a) les hommes participent davantage aux charges récurrentes de l'eau, (b) les femmes ont de plus en plus un pouvoir économique élevé pour faire face aux dépenses de l'eau ou (c) la population a pris conscience de l'importance du lien entre l'eau potable et leur santé.</p>	<p>Dans les programmes d'AEP, intégrer les mesures de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation des enquêtes périodiques sur la consommation de l'eau des ménages • sensibilisation à l'égard des hommes et des femmes sur la qualité de l'eau • promotion de la consommation de l'eau potable comme eau de boisson à l'égard des hommes et des femmes • sensibilisation à l'égard des hommes sur l'entraide familiale en matière de prise en charge du coût de l'eau • renforcement des capacités financières des femmes pour améliorer/assurer la consommation d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ménages consommant <u>exclusivement</u> l'eau de potable pour la boisson et la préparation des repas • Quantité d'eau potable consommée par ménage et par jour
	<p style="text-align: center;">Participation à la prise de décisions:</p> <p>La réforme récente de la gestion des ouvrages d'eau généralise la gestion déléguée et a prévu une mise en place de l'Association des Consommateurs d'Eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un plaidoyer lors du processus de mise en place des bureaux des ACEP pour la mixité des membres (hommes et femmes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'hommes et de femmes dans l'AG/ACEP • Nombre d'hommes et

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
	<p>Potable (ACEP). La représentativité équilibrée des hommes et des femmes figure dans les textes réglementaires. L'AG /ACEP est composée d'au moins 50% des femmes. Il faudrait néanmoins veiller à l'application de ces textes pour rendre effectif cet équilibre.</p>		<p>de femmes dans le Comité Directeur de l'ACEP.</p>
	<p>Accès à l'emploi : Le mode de gestion actuelle (délégué) de l'AEP fait intervenir de nouveaux acteurs (fermiers, délégataires communautaires,) et offre des opportunités d'emploi (fontainiers, diésélistes, artisans réparateur, ...). Actuellement, ces emplois sont majoritairement dominés par les hommes. Par ailleurs, il n'existe pas un système centralisé de suivi des emplois créés par le secteur de l'AEP et de la GIRE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les femmes pour s'intéresser aux métiers de l'eau • Prévoir des DAO et les grilles de notation des offres favorisant l'intégration des femmes dans le secteur • Former les femmes aux métiers de l'eau (artisans réparateurs, plomberie, maçonnerie, mécanique, etc.) • Mettre en place un système de suivi – évaluation des emplois créés par le secteur de l'AEP et de la GIRE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes délégataires des AEV ou délégataires communautaires • Nombre de femmes employées par les délégataires des AEV • Nombre de femmes employées sur les chantiers de l'AEP (bureau d'études, entreprises, ONG communes, etc.).
Agriculture	<p>Accès à la terre: Il existe un accès inégal à la terre entre les hommes et les femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système d'occupation des terres pour la culture maraîchère accorde aux femmes des zones moins fertiles (inondables ou en position reculée par rapport à l'eau) • Les femmes ne sont pas propriétaires des terres malgré les dispositions légales leur accordant le droit 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des règles équitables d'occupation de l'aire aménagée (les règles d'occupation des parcelles par les membres d'un groupement doit faire objet de consensus) • Réglementer le nombre de parcelles par membre du groupement (l'écart en termes de nombre de parcelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'hommes et de femmes respectant les règles d'usage relatives à la distribution des parcelles entre les membres d'un groupement

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
	<p>à l'héritage des biens immobiliers et mobiliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insécurité foncière (absence de contrat) fragilise les activités agricoles des femmes. 	<p>exploitées sur la zone aménagée est à plafonner)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les hommes, les femmes et les chefs traditionnels sur le code des personnes et de la famille en matière d'héritage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcelles exploitées par hommes et femmes sur l'aire aménagée • Nombre de femmes, hommes et chefs traditionnels sensibilisés.
	<p>Accès à l'eau pour irrigation et le maraîchage</p> <p>L'inégalité d'accès à l'eau pour l'irrigation et le maraîchage est entretenue par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'une gestion mutualisée des canalisations et matériels d'irrigation qui compromet l'irrigation des parcelles éloignées (en position non favorable) • La surcharge de travail des femmes (poids des activités reproductives) qui entraîne le faible temps consacré aux activités productives y compris l'arrosage des cultures et impacte négativement leur production. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser les moyens d'irrigation (mettre en place une caisse pour entretenir les canalisations et acheter le matériel d'irrigation; recruter et former un personnel chargé de l'irrigation de toute la plantation du groupement) • Instaurer une cotisation obligatoire (pour les charges communes) au prorata du nombre de parcelles exploitées par membre du groupement • Sensibiliser les hommes sur la surcharge des femmes et la possibilité d'entraide familiale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de mutualisation de l'irrigation mis en place • Existence d'un compte bancaire du groupement • Montant sur le compte du groupement • Nombre de séances de sensibilisation sur l'entraide familiale.
	<p>Participation à la prise des décisions</p> <p>Les groupements économiques offrent une opportunité de prendre des décisions de façon participative entre les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les groupements sur la vie associative et le leadership féminin 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions statutaires tenues par

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
	<p>membres. Toutefois, la faible organisation des groupements agricoles handicape la participation des femmes à la prise de décision:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réunions statutaires ne sont pas tenues régulièrement • Le régime des incompatibilités n'est pas établi (exemple à Tinou Hounsa, une seule personne représente à la fois les propriétaires terriens et les locataires de l'espace aménagée pour la riziculture), ce qui crée des conflits d'intérêts • Le nombre de mandats et les modalités de renouvellement des membres du comité de gestion n'est pas défini ou respecté • La faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles (locales et faitières) limite leur accès à l'information, aux intrants agricoles et aux circuits économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les groupements dans le respect de leurs textes et règlements (tenue des réunions, renouvellement des organes,...) • Renforcer la présence des femmes dans les bureaux • Définir de façon consensuelle le régime des incompatibilités • Sensibiliser les femmes au leadership féminin • Sensibiliser les hommes et les femmes sur le genre des incompatibilités. 	<p>an</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations reçues par groupement • Nombre d'hommes et de femmes formés • Existence d'un régime des incompatibilités • Nombre de femmes élues dans les organes décisionnels locaux et faitières (associations des riziculteurs, associations des maraîchers,...).
Elevage	<p>Accès à l'eau pour le bétail</p> <p>Les éleveurs locaux et transhumants ont souvent un accès limité à l'eau pour leur bétail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La protection de la ressource dans le cadre de la GIRE peut être amenée à interdire l'accès physique à la ressource (barrage et autre aménagement) sans mettre en place de solutions alternatives pour les éleveurs • Il existe une faible valorisation des plantes flottantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prendre en compte les besoins des éleveurs dans les plans d'actions GIRE tels que les abreuvoirs) • Développer des actions de valorisation des plantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abreuvoirs aménagés • Nombre d'Initiatives de valorisation des plantes flottantes envahissantes pour

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
	envahissantes qui pourraient servir d'aliments de bétail	envahissantes à des fins d'élevage ou agricoles.	l'élevage.
Pêche	<p style="text-align: center;">Accès à l'eau pour la pêche</p> <p>Il existe une inégalité d'accès à l'eau entre les pêcheurs nantis et les pêcheurs pauvres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation privative des acadja empêche la libre circulation des poissons et des pêcheurs et handicape l'accès équitable aux activités de pêche • L'absence de promotion de la pisciculture entretient une pression sur les ressources halieutiques et entraîne la paupérisation des plus démunis • Le non respect des accords entre les femmes qui préfinancent la culture d'acadja et les propriétaires de ceux-ci crée des conflits sociaux et compromet les revenus de la pêche et la protection des ressources halieutiques • L'envahissement des plans d'eau par les plantes flottantes réduit la disponibilité des espèces halieutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion de la pisciculture • Susciter la création des associations des femmes qui encouragent et préfinancent la production de poisson et la pisciculture • Former ces associations et les producteurs sur le respect des accords de financement • Développer des initiatives de valorisation des plantes flottantes (partenariat entre le PNE et l'Université d'Abomey Calavi/ Science et Technique de l'Eau). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bassins piscicoles aménagés • Nombre de séances de sensibilisations sur le préfinancement (endogène) des activités piscicoles • Nombre d'actions mises en œuvre dans la convention PNE/UAC sur la recherche et valorisation de la jacinthe d'eau.
	<p style="text-align: center;">Contrôle de la ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mode de contrôle par les services déconcentrés de l'Etat (CECPA/ CERPA) du respect des normes de la pêche pénalise les vendeuses de poisson au lieu de sanctionner les pêcheurs ; ce qui limite l'efficacité des mesures de protection des espèces halieutiques et contribue à l'aggravation de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans le dispositif de surveillance de la pêche, les organisations des vendeuses de poissons • Former ces organisations des femmes et établir de façon participative un mode opératoire pour 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'associations de vendeuses de poissons intégrées dans le système de surveillance du respect des normes de la pêche (abandon des

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
	<p>pauvreté des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'organisation des femmes vendeuses de poissons pour surveiller l'utilisation des filets à maille fine affaiblit les initiatives individuelles des femmes en matière de boycott de la vente des petits poissons. 	<p>la surveillance du respect des normes de la pêche.</p>	<p>filets à maille fine).</p>
Hygiène et Assainissement	<p>Participation des hommes et des femmes à la protection des ressources en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • La répartition sexuelle du travail induit des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de responsabilité domestique quant à la protection de l'environnement et des ressources naturelles • La faible implication des hommes dans les activités reproductives du ménage (gestion des eaux usées, gestion des ordures, ...) handicape le développement d'initiatives de gestion hygiénique des déchets (solides ménagers et matières fécales) et contribue à la pollution de ressources en eau de surface (rivières, barrages, lacs,...) • La surcharge de travail de la femme et son faible revenu entraînent l'adoption de solutions de facilité en matière d'évacuation des déchets et des eaux usées qui polluent l'environnement et les ressources en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les hommes à faire de l'agriculture biologique et à creuser les trous pour la fabrication du compost • En milieu urbain, rendre obligatoire l'abonnement aux structures de pré collecte des ordures ménagères (associer les propriétaires à la collecte des frais d'abonnement des locataires en incluant ces frais dans les loyers des maisons) • Aménager les décharges pour l'évacuation sécurisée des déchets solides ménagers • Faire la promotion des latrines familiales pour l'évacuation hygiénique des matières fécales (approche PHA/ATPC) • Sensibiliser les hommes pour s'impliquer davantage dans les activités d'hygiène domestique et 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de décharges aménagées pour l'évacuation des déchets solides ménagers • Nombre de trous creusés pour la réalisation du compost • Nombre de ménages abonnés aux structures de pré collecte des ordures • Nombre de latrines familiales construites • Nombre de séances éducatives sur l'hygiène et l'assainissement déroulées • Rapport de l'étude sur les responsabilités des

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
		d'assainissement <ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude sur la répartition des dépenses domestiques sur l'eau et l'assainissement entre les hommes et les femmes en milieu urbain. 	hommes et des femmes en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
Forêt	Accès aux ressources forestières et protection des ressources en eau <ul style="list-style-type: none"> L'exploitation du bois d'œuvre par les hommes et des combustibles ligneux par les femmes participe à la déforestation et à l'encombrement des cours d'eau La détermination des espèces de reboisement se fait sans intégrer les besoins des femmes en combustibles ligneux ou en espèces exploitées par elles. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les espèces exploitées par les hommes et par les femmes et renseigner l'usage qui en est fait Associer les femmes dans les activités de reboisement (détermination des espèces de plants, reboisement, plantation et protection des plants, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'étude du milieu sur les espèces forestières utilisées par les hommes et les femmes Nombre de femmes intégrées dans les activités de reboisement.
Extraction de sable des lagunes et rivières	Accès au sable et protection des ressources en eau <ul style="list-style-type: none"> L'absence d'aménagement des sites de commercialisation de sable (lagune de Porto-Novo) crée des conditions de pollution (défécation dans la lagune) L'absence d'aménagement des sites d'exploitation de sable lagunaire ou de rivière renforce l'érosion de la berge (exemple Fourignikeré). 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un complexe d'assainissement (latrines et douches pour hommes/ femmes sur les sites d'exploitation de sable) Organiser les femmes (de Fourignikeré) exploitantes du sable de rivière et les équiper en matériel de dragage de la ressource. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de latrines et douches construites sur le site de commercialisation du sable lagunaire Nombre de groupements de femmes exploitant le sable.

Secteur	Les inégalités de genre	Mesures de prise en compte de genre	Indicateurs genre
Activités transversales	<p style="text-align: center;">Gouvernance de la GIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La désignation des acteurs institutionnels de la GIRE et des usagers de la ressource ne prévoit pas de modalités d'intégrer les femmes dans les organes de gouvernance concertée de l'eau ; ce qui entraîne leur faible représentativité dans ces instances • Les groupes d'intérêts socio économiques ne sont pas identifiés par sexe et par âge; ni leurs besoins pratiques bien définis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un système de suppléance dans les modalités de désignation des acteurs institutionnels pour promouvoir la mixité (chaque structure se fait représenter par une personne ou son suppléant). • Instaurer la représentation équitable des hommes, des femmes, des jeunes et des groupes minoritaires dans les organes décisionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'hommes et de femmes participants aux réunions des organes de gouvernance.
	<p style="text-align: center;">Accès à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre des actions GIRE offre des opportunités de création d'emploi et de distribution de revenu ; l'absence des mesures spécifiques de promotion de genre exclue les femmes et les jeunes de ces opportunités et aggrave les inégalités en matière d'accès à l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des DAO des prestataires sensibles au genre • Prévoir des grilles de notation sensibles au genre • Faire un recrutement sensible au genre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de femmes intervenant dans les initiatives GIRE.

II. ANALYSE PROSPECTIVE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA GIRE

L'intégration du genre dans la promotion de la GIRE demande que l'on identifie et analyse les facteurs internes (les forces à valoriser et les faiblesses à éliminer) et les facteurs externes (les opportunités à saisir et les menaces à réduire) en vue de formuler les orientations stratégiques qui en découlent.

2.1 Forces à valoriser

L'environnement institutionnel et juridique national témoigne l'engagement constant du gouvernement du Bénin à faire la promotion du Genre dans tous les domaines (éducation, santé, accès aux ressources, participation aux instances de décisions...) et à tous les niveaux (individuel, familial, communautaire, national et international).

a) *Le cadre institutionnel du Genre et de la GIRE favorable à la promotion du genre*

Les principaux ministères concernés par la GIRE font la promotion du genre en leur sein à travers l'institutionnalisation des points focaux genre et l'élaboration des documents et outils de travail sensibles au genre. Il s'agit en particulier du MERPMEDER, du MAEP, du MEHU, du MS. Par ailleurs le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale (MFSN) accompagne les points focaux genre à travers l'élaboration de la politique de promotion du genre, les formations en genre et la réalisation des études diverses sur la question de genre. Aussi faut-il souligner qu'au niveau des acteurs faisant la promotion de la GIRE, il existe une disponibilité à intégrer le genre, d'autant plus que celui-ci constitue le principe n° 3 de Dublin libellé comme suit: « *La femme joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la pérennisation de l'eau.* » et le principe n°20 de Rio: « *Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.* »

b) *Le cadre juridique et réglementaire de la promotion du genre, de l'AEP et de la GIRE favorable à l'égalité homme / femme*

Au plan législatif, des efforts ont été déployés pour conférer des droits égaux à l'homme et à la femme. Ceci contribue à la pleine participation des uns et des autres à l'effort de développement social, économique et politique du pays en offrant les mêmes opportunités d'épanouissement aux hommes et aux femmes. Le cadre juridique et réglementaire comprend:

- la constitution béninoise du 11 décembre 1990 qui consacre l'égalité des hommes et des femmes. Son article n°14 garantit à tous les citoyens les mêmes droits, ce qui induit le principe de la non discrimination entre les sexes et les couches sociales ;
- la loi n° 2002-07 du 24 août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille (CPF) qui est le principal instrument juridique ayant induit le changement en matière de statut de la femme béninoise. Elle met l'accent sur l'égalité entre l'homme et la femme en tant qu'êtres humains. Elle confère les mêmes droits et mêmes devoirs aux époux y compris les droits successoraux reconnus aux filles et aux garçons ainsi qu'au conjoint survivant.
- la loi n° 2007-03 du 16 octobre 2007 portant régime foncier rural en République du Bénin qui reconnaît le genre comme faisant partie des grandes orientations du développement rural. L'article n°2 de cette loi stipule: « *L'application de l'approche genre pour l'intégration*

des femmes dans toutes les activités du secteur. » est une des grandes orientations du développement rural ;

- la loi n° 2010-44 du 21 octobre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin qui détermine les conditions d'une gestion intégrée des ressources en eau dans le but d'assurer une utilisation équilibrée, une répartition équitable et une exploitation durable de la ressource disponible. Des articles 8 à 16, il ressort que toutes les actions relatives à l'eau doivent encourager la participation des personnes physiques et morales dans tous les projets de valorisation de mobilisation de protection ou de conservation de la ressource ;
- le décret n°98-522 du 05 novembre 1998 portant interdiction des engins de pêche dénommés MEDOKPOKONOU, DOGBO et WAN dans les plans d'eau du territoire de la République du Bénin. En effet, Medokpokonou ou Tokponou est un engin de pêche de maillage inférieur à 20mm (mailles étirées) et composé d'une nappe de filet centrale rectangulaire ayant à chaque extrémité une poche de capture. La nappe centrale lestée de plombs à la ralingue inférieure immergée et portant de flotteurs à la ralingue supérieure émergée joue le rôle de guidon conduisant poissons et crevettes dans les poches de capture.
- le décret n°89-8 du 17 janvier 1989, portant réglementation des pêcheries sédentaires dans la lagune de Porto-Novo et dans le lac Nokoué ;
- l'arrêté n°068/MDR/DC/CC/CP du 12 mars 1997 dont les articles 19 à 26 interdisent les engins de pêche dénommés « MEDOKPOKONOU »/« TOKPOKONOU », « DOGBO » et « WAN ».

c) *Existence de politiques nationales de promotion du genre*

Les orientations stratégiques nationales et le document de politique nationale de promotion du genre sont les principaux documents qui servent de cadre stratégique pour le développement du genre dans tous les secteurs

- Les orientations stratégiques nationales

La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) qui doit servir de référence en matière de politique économique et sociale, accorde une place particulière aux femmes et à la réduction des disparités liées au genre.

- Le document de Politique Nationale de Promotion du Genre

La Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) a été adoptée en 2009 et sert de cadre stratégique pour réduire et/ou éliminer les disparités entre les hommes et les femmes dans les politiques et les programmes de développement. La vision de la promotion du genre au Bénin telle qu'elle apparaît dans la PNPG est: « *A l'horizon 2025, le Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des hommes et des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives en vue d'un développement humain durable* ». L'objectif global de la promotion du genre au Bénin est de réaliser d'ici à 2025, l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement humain durable.

- Le document de promotion de la femme dans le secteur agricole

Elaborée en 2001 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), la Politique de promotion de la femme dans le secteur agricole et rural vise l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des filles.

- La Déclaration de la Politique de Population du Bénin

Adoptée en juin 2006, elle vise à travers son objectif 9 à « créer les conditions favorables à une pleine participation des femmes au processus de développement et à la jouissance des fruits qui en découlent».

d) Le développement de la recherche

Des études sont menées sur l'intégration de l'approche genre et développement dans certains programmes dans le secteur de l'eau telles que " l'intégration des aspects de l'approche genre dans le PADSEA et le PADEAR", "Bilan de la mise en œuvre du plan d'action Genre et Développement 2003-2005 dans le secteur Eau et Assainissement : acquis et impacts sur la promotion et le développement des capacités pour un personnel genre sensible", "l'intégration du genre dans la GIRE au Bénin" pour ne citer que celles-là.. L'actualisation et l'opérationnalisation des stratégies issues desdites études permettraient la réduction sensible des inégalités du genre.

e) Existence de plusieurs structures sensibles au genre

Il existe plusieurs associations et ONG qui militent pour l'égalité entre l'homme et la femme, des points focaux genre et des réseaux d'experts locaux en genre et développement. Les mettre à contribution dans le secteur de l'eau serait également un atout.

A coté de ces forces indéniables, il importe de souligner les faiblesses qui freinent l'opérationnalisation du genre en général et dans la promotion de la GIRE en particulier.

2.2 Faiblesses à éliminer

La prise en compte du genre dans la promotion de la GIRE reste confrontée aux faiblesses suivantes qu'il faudra éliminer:

- la faible maîtrise des techniques d'intégration du genre par les acteurs de développement et les planificateurs ;
- la faible vulgarisation des lois et autres textes en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la faible vulgarisation de la Politique Nationale de Promotion du Genre;
- la faible vulgarisation des textes réglementant le secteur de l'eau, de l'assainissement, de la pêche etc ;
- l'analphabétisme des femmes et des hommes encore très élevé et le manque de renforcement de capacités en leadership féminin ;
- le déficit d'informations chez les femmes ;
- la surcharge des femmes les empêchant de respecter les cahiers de charge quand elles sont promues à un poste de responsabilité ;
- la faible synergie d'actions entre les acteurs impliqués dans la GIRE ;

- les inégalités dans l'accès, le contrôle et la gestion des ressources en eau entre autochtones et allochtones ;
- Les inégalités dans l'accès, le contrôle et la gestion des ressources en eau entre les jeunes et les personnes âgées ;

Malgré ces faiblesses, il existe des opportunités qui militent en faveur de l'opérationnalisation du genre dans la promotion de la GIRE.

2.3 Opportunités à saisir

Il existe plusieurs opportunités à saisir pour renforcer la prise en compte du genre dans la promotion du genre:

- Existence des PTF qui appuient l'intégration du genre dans les programmes et projets de développement*
 - La Coopération Néerlandaise appuie l'intégration du genre notamment dans le PPEA dont la réalisation de la présente étude
 - Le PNUD soutient la promotion du genre à travers notamment le renforcement des capacités des acteurs de développement à intégrer le genre dans les projets, programmes et politiques.
 - Le royaume de Danemark a financé plusieurs études, plans d'actions et manuels de prise en compte du genre dans plusieurs secteurs en particulier les secteurs de l'eau, de l'agriculture et des transports.
 - La Coopération Suisse avec son programme ASGOL soutient la promotion des femmes élues locales en les appuyant dans la réalisation des actions concrètes au profit de leur communauté afin de rehausser leur confiance en soi et leur reconnaissance sociale.
 - Aussi la participation financière de certains PTF à la réalisation de l'Agenda de la femme, un document élaboré annuellement par le Centre Afrika Obota qui est un outil d'information de la femme est la preuve qu'ils s'intéressent à la promotion de la femme et par conséquent à la promotion du genre.
 - La Coopération Canadienne appuie l'intégration du genre dans le secteur de la microfinance
 - Union Européenne etc.
- Existence des radios de proximité pouvant faire la vulgarisation des textes .et diffuser des émissions éducatives sur le genre et la GIRE*
- Existence des Projets à travers lesquels la prise en compte du genre est un objectif*
- Existence du Ministère de la micro finance de l'emploi des jeunes et de la femme pour soutenir et accompagner les actions de reconversion des jeunes et des femmes et des institutions de microfinance œuvrant pour l'autonomisation des jeunes.*
- Prise en compte du genre dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement.*
- Existence d'un programme national d'alphabétisation.*

2.4 Menaces à réduire

L'intégration du genre dans la promotion de la GIRE risque de rester théorique si les menaces suivantes ne sont pas réduites:

- Absence de budget sensible genre au niveau du secteur de l'Eau et de l'Assainissement
- Les pesanteurs socioculturelles
- Les exigences des PTF qui ne tiennent pas souvent compte de la durée que nécessitent les transformations sociales

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'EAU

De l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de prise en compte du genre dans le secteur de l'eau, il ressort des orientations stratégiques suivantes pour l'opérationnalisation du genre dans l'AEP et dans la GIRE:

- a) Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans l'AEP et la GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes
- b) Vulgariser et mettre en application les textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions réglementaires dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre existantes
- c) Prioriser l'utilisation des radios de proximité, l'implication des hommes et des dignitaires pour la mise en œuvre des actions de promotion du genre
- d) Inscrire des lignes budgétaires genre avec des indicateurs prévus dans le cadre logique
- e) Elaborer et vulgariser un document de capitalisation des expériences réussies.

3.1 Définition des actions

Pour opérationnaliser les stratégies de prise en compte du genre dans les initiatives GIRE, les actions reprises dans le tableau n°3 sont à planifier :

Tableau n°3 : Orientation stratégique et actions de prise en compte du genre dans la GIRE

Orientations stratégiques	Actions	Acteurs à impliquer
Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans l'AEP dans une vision GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Former les membres des unités de gestion des initiatives GIRE sur les méthodes et techniques de prise en compte du genre - Créer un réseau des points focaux genre des ministères et autres acteurs concernés par la GIRE - Former sur le leadership féminin - Former les responsables des GIE sur la dynamique de la vie associative - Initier des programmes d'alphabétisations au profit des femmes adultes. 	<p>Mairies, PNE, PTF, le Ministère en charge de l'eau et les autres ayant des compétences en matière de l'eau</p> <p>Points focaux genre des Ministères impliqués dans la GIRE</p>

Orientations stratégiques	Actions	Acteurs à impliquer
<p>Vulgariser et mettre en application les textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions légales dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les alphabétisés des localités bénéficiaires à utiliser comme des pairs communicateurs genre dans les communautés - Répertorier les textes clés sur l'eau et sur les secteurs connexes, la promotion du genre, les résumer et les traduire en des langues locales - Mettre les textes synthétisés à la disposition des points focaux pour la sensibilisation. 	<p>Mairies, PNE, le Ministère en charge de l'eau et les autres ayant des compétences en matière de ressources connexes (terres, environnement,...), le Ministère de l'alphabétisation, le Ministère de la famille</p>
<p>Prioriser l'utilisation des radios locales et l'implication des hommes dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation sur la promotion du genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les canaux des radios locales pour la vulgarisation des textes simplifiés et traduits - Organiser des émissions interactives où les femmes leaders sont invitées - Utiliser les hommes comme agents de sensibilisation dans les communautés. 	<p>PNE, Mairies, PTF</p>
<p>Elaborer et vulgariser un document de capitalisation des expériences réussies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les expériences réussies (bonnes pratiques de prise en compte du genre) - Documenter le processus de succès de ces bonnes pratiques de prise en compte du genre - Organiser des causeries débat sur les bonnes pratiques - Suivre et évaluer l'appropriation des bonnes pratiques, objet de partage. 	<p>ONG locales ou SIS, partenaires au développement, mairies, médias</p>
<p>Inscrire des lignes budgétaires Genre avec des indicateurs prévus dans le cadre logique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le plaidoyer en direction des PTF ou autres institutions de financement pour l'intégration de ligne de prise en compte du Genre dans le budget - Renforcer les capacités sur la budgétisation du genre dans le/les budgets 	<p>Le ministère en charge de l'eau et tous les autres ayant des compétences en matière de l'eau</p>

Pour ces orientations stratégiques et les actions à planifier les outils de mise en œuvre et les acteurs à impliquer sont identifiés dans le tableau n°4 ci-dessous.

Tableau n° 4 : Résultats, actions, et outils d'opérationnalisation des orientations stratégiques

Résultats d'Impact Genre	Indicateurs	Orientations stratégiques	Actions	Outils de Mise en œuvre	Acteurs à impliquer		
Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'AEP et dans la GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes	- Nombre de leaders potentiels répertoriés et formés	Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans l'AEP et dans la GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes	Faire l'état des lieux de femmes leaders et des besoins en renforcement des capacités dans l'AEP et la GIRE	Rencontres et échanges pour la définition des besoins.	Mairies, PNE, PTF, le Ministère en charge de l'eau et les autres ayant des compétences en matière de l'eau		
			Créer un réseau des points focaux genre des ministères et autres acteurs concernés par la GIRE.	Séances de travail, planification des activités conjointes, suivi évaluation du genre dans la GIRE.			
	Former les membres des unités de gestion des initiatives GIRE sur les méthodes et techniques de prise en compte du genre.		Liste de présence aux formations (genrée), TdRs, Horloge journalière, Tableau à pochette, Cadre logique sensible au genre, Grille d'analyse de MOSER, Cadre HAVARD, Carte sociale, Budgetisation sensible au genre, Profil d'activité, Profil sociopolitique des femmes, Diagramme de Venn, etc.				
	- Pourcentage de femmes alphabétisées						
	- Nombre de responsables formés				Former les femmes sur le leadership féminin.	Manuel/ Guide de formation.	Points focaux genre des Ministères impliqués dans la GIRE
					Former les responsables des GIE sur la dynamique de la vie associative.	Manuel de formation sur la dynamique de la vie associative et le leadership féminin.	
					Initier un programme d'alphabétisation fonctionnelle des femmes sur l'AEP et la GIRE.	Liste de présence aux formations (genrée), TdRs, programme d'alphabétisation fonctionnelle.	
			Initier un programme d'alphabétisation basique au profit des acteurs de base de l'AEP et de la GIRE.	TdRs, Tableau à pochette, Manuels d'alphabétisation, MEFOCE, Andragogie, Approche Participative,			

Résultats d'Impact Genre	Indicateurs	Orientations stratégiques	Actions	Outils de Mise en œuvre	Acteurs à impliquer
				Liste de présence à la formation (genrée)	
			Suivi et évaluation des actions de cet axe stratégique.	Cadre de suivi évaluation	
Vulgarisation et mise en application des textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions légales dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre		Vulgariser et mettre en application les textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions légales dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre	Identifier les alphabétisés des localités bénéficiaires à utiliser comme des points focaux genre dans les communautés.	Synthèse des principaux textes juridiques sur la genre et la GIRE	Mairies, PNE, le Ministère en charge de l'eau et celles et les autres ayant des compétences en matière de l'eau, le ministère de l'alphabétisation, le Ministère de la famille
			Répertorier les textes clés sur l'eau et sur les secteurs connexes, la promotion du genre, les résumer et les traduire en des langues locales.	Synthèse des principaux textes juridiques sur la genre et la GIRE	
			Mettre les textes synthétisés à la disposition des points focaux pour la sensibilisation.	Approche Participative, Andragogie, Tableau à pochette, MEFOCE (Méthode de Formation par Cercle d'Etude), etc	
			Suivi et évaluation des actions de cet axe stratégique.	Cadre de suivi évaluation	
Mise en place un cadre de gestion des sinistres et des conflits inhérents à la restauration et la protection des ressources en eau.		Mettre en place un cadre de gestion des sinistres et des conflits inhérents à la restauration et la protection des ressources en eau.	Identifier les acteurs devant animer le cadre de gestion des sinistres et conflits.		PNE, Mairies
			Recenser les sinistres éventuels en cas de restauration ou de la protection de la ressource.		
			Imaginer et anticiper sur les conflits.		
			Suivi et évaluation des actions de cet axe stratégique.		
Priorisation de l'utilisation des radios locales et		Prioriser l'utilisation des canaux d'information moderne	Utiliser les canaux des radios locales pour la vulgarisation des textes simplifiés et traduits.	Approche Participative, Andragogie, MEFOCE (Méthode de Formation par Cercle d'Etude), etc.	PNE, Mairies, PTF

Résultats d'Impact Genre	Indicateurs	Orientations stratégiques	Actions	Outils de Mise en œuvre	Acteurs à impliquer
l'implication des hommes dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation sur la promotion du genre		(radios et télévision locales) et traditionnel (l'implication des leaders éclairés acquis à l'AEP et au Genre dans la GIRE)	Organiser des émissions interactives où les femmes leaders sont invitées.		
			Utiliser les leaders éclairés comme agents de sensibilisation dans les communautés.	Approche Participative, Andragogie, Tableau à pochette, MEFOCE (Méthode de Formation par Cercle d'Etude), etc	
			Suivi et évaluation des actions de cet axe stratégique.	Cadre de suivi	

3.2 La démarche d'intégration du genre dans les initiatives GIRE

Au delà des sites pilotes GIRE, le PNE continuera à développer des initiatives GIRE sur d'autres sites. Il est dès lors important que le processus de développement de ces initiatives intègre dans toutes les étapes, la prise en compte du genre. Le tableau n°5 suivant récapitule la démarche d'intégration du genre, au niveau méso, dans les différentes étapes de mise en place d'une initiative GIRE sur un site donné.

Tableau n°5 : Démarche d'intégration du genre dans la GIRE

Etape	Résultats genre	Indicateurs	Activités	Outils	Acteurs	Rôle
Identification de l'initiative	- Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des hommes et des femmes de chaque groupe socioprofessionnel sont connus	- Les données socio économiques désagrégées par sexe et par tranche d'âge (composition ethnique, activités économiques organisation sociale, différents usages de la ressource, etc.)	- Identifier les différentes catégories socioprofessionnelles par sexe, et par âge, leurs besoins pratiques, leur système d'organisation et les relations existantes entre les différents groupes d'intérêts en relation avec la ressource en eau - Analyser les rôles des femmes et des hommes dans la survenance des problèmes de GIRE existants - Identifier les attentes de chaque catégorie socio professionnelle par rapport à l'initiative GIRE.	- Guide d'entretien - Profil d'activité - Profil sociopolitique des femmes - L'horloge journalière - Diagramme de Venn - Grille d'analyse de C MOSER	- PNE/PLE - Communautés	- Appui technique et financier - Participation
Planification de l'initiative	- L'intégration transversale du genre dans l'initiative est assurée	- Un plan d'actions intégrant le genre est validé	- Définir des priorités en termes de protection, de restauration et des aménagements de la ressource - Au niveau de chaque secteur concerné par la GIRE, identifier en concertation avec les principaux usagers et usagères de la ressource en eau, les inégalités de genre constatées et les solutions de réduction de ces inégalités - Responsabiliser les hommes et les femmes usagers de la ressource dans les actions planifiées - Prévoir un budget permettant la mise en œuvre des actions de genre dans la GIRE.	- Le tableau à pochette - Cadre logique sensible au genre - Carte sociale - Histoire à hiatus	- PNE/PLE - Commune - Communautés - Services déconcentrés de l'Etat - Secteur privé/ Société civile	- Appui technique et financier - Plaidoyer - Mobilisation des acteurs - Prise de textes réglementaires sur son engagement - Participation

Etape	Résultats genre	Indicateurs	Activités	Outils	Acteurs	Rôle
Mise en œuvre de l'initiative	-L'approche genre est mise en œuvre de façon transversale	-Nombre d'hommes et de femmes dans les organes de gouvernance de l'eau -Nombre d'hommes et de femmes employés sur les initiatives GIRE -Nombre d'hommes et de femmes ayant bénéficié des formations sur les initiatives GIRE	-Faciliter la représentation équitable des hommes et des femmes dans les organes de gouvernance de l'eau tant au niveau des acteurs institutionnels que les usagers de la ressource -Promouvoir les dispositions facilitant l'accès équitable (des hommes et des femmes) aux ressources et bénéfices générés par la mise en œuvre du plan d'actions GIRE (emploi, formation, ...) -Intégrer les mesures permettant aux hommes et aux femmes de concilier les différents rôles sociaux (productifs, reproductifs et communautaires) -Respecter le principe d'équité et de transparence dans les organisations locales à mettre en place.	-Plaidoyers -DAO sensible au genre -Grille de notation sensible au genre -Liste de présence aux formations (genrée)	-PNE/PLE -Commune -Communautés -Services déconcentrés de l'Etat -Secteur privé/ Société civile	-Appui technique et financier -Plaidoyer -Mobilisation des acteurs -Prise de textes réglementaires sur son engagement - Participation
Suivi évaluation de l'initiative	-Les dysfonctionnements dans la mise en œuvre de l'action sont détectés à temps et les mesures correctionnelles en la matière sont apportées	-Les indicateurs du plan d'actions GIRE sensible au genre sont périodiquement mesurés	-Analyser les résultats et les impacts de l'initiative en tenant compte de la situation des hommes et des femmes, des couches vulnérables, de toutes les catégories socioprofessionnelles en relation avec la ressource. -Mettre en place un mécanisme de gestion et de suivi interne -Collecter des données -Elaborer des rapports périodiques -Faire l'évaluation à mi parcours - Réajuster les objectifs, des activités et des résultats si nécessaires.	-TdRs -Questionnaire -Cadre de mesure des rendements -Documents techniques et financiers -Autoévaluation -Mission de consultation -Observations	-PNE/PLE -Commune -Communautés -Services déconcentrés de l'Etat -Secteur privé/ Société civile	-Appui technique et financier -Plaidoyer -Mobilisation des acteurs -Prise de textes réglementaires sur son engagement - Participation

IV. CADRE DE SUIVI DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA GIRE

Dans ce paragraphe, les éléments du cadre théorique de suivi seront appliqués à la prise en compte du genre dans la promotion de la GIRE.

4.1 Cadre théorique de suivi

« Le suivi est une démarche de gestion de la connaissance approfondie, évolutive et critique d'un projet en cours de réalisation⁷ ». L'objectif d'un dispositif de suivi d'intégration du genre est de mesurer les progrès réalisés afin de procéder aux ajustements nécessaires en vue d'atteindre les résultats et les changements sociaux et économiques souhaités, par le biais des actions. Dans le cadre de la GIRE, les personnes en charge du dispositif de suivi sont :

- Les organes de la gouvernance concertée de l'eau
- Les prestataires de service
- Les bénéficiaires hommes et femmes.

Le rôle de chaque acteur dans le suivi de la prise en compte du genre est de:

- **Les organes de gestion concertée et les structures de mise en œuvre:** vérifier si les réalisations correspondent à celles prévues chaque année, corriger les imperfections et imprévues et de faire la supervision et l'orientation de l'initiative chaque année
- **Les partenaires techniques et financiers:** s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des actions du plan d'actions GIRE « genré » appuyé
- **Les bénéficiaires:** donner leur avis en ce qui concerne les démarches et les réalisations en fonction des objectifs à atteindre, présentés avant le début du projet et indiquer d'éventuelles difficultés s'il y a lieu.

Dans le processus de suivi, le suivi portera sur des dimensions ci après :

- **Les résultats** en fonction des indicateurs quantitatifs et qualitatifs identifiés lors de l'élaboration du plan d'actions GIRE sensible au genre.
- **Les processus** de mise en œuvre de stratégie et du plan d'actions GIRE sensible au genre.
- **Les performances des organes de gestion concertée de l'eau.** L'implication et l'efficacité des porteurs du projet.
- **La participation des bénéficiaires** : femmes et hommes.
- **L'égalité et l'équité de genre**
 - Accès équitable des femmes et des hommes aux biens et services sociaux de base.
 - Participation des femmes à la prise de décisions.
 - Implication des femmes et des hommes dans le processus de suivi.
 - Élaboration des outils de collecte de données sensibles au genre.
 - Utilisation des indicateurs sexo-spécifiques ou désagrégés par sexe.
 - Détermination des impacts différenciés des interventions de développement sur les femmes et les hommes.

⁷ Guide méthodologique : le suivi d'un projet de développement. F3E, Paris, septembre 2002.

Les différentes parties du processus de suivi sont

1. La collecte des données

- Désignation et formation des personnes en charge de collecter les données
- Fixation des fréquences de collecte et des échéances
- Sélection de méthodes participatives de collecte de données (information)
- Enquêtes, focus groups, entretiens,
- Organisation et animation des ateliers sur la prise en compte du genre dans la GIRE
- Coordination des actions de collecte de données.

2. Le traitement des données:

Le traitement des données sera coordonné par le responsable du genre des PLE et se fera en coopération avec le Point focal genre du PNE ;

3. Le partage des résultats :

Les résultats du suivi seront partagés aux organes de gouvernance, au conseil communal et aux structures porteuses du projet au niveau de chaque mairie ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers appuyant le se secteur. Aussi la population de la commune, bénéficiaires, femmes et hommes devra être informée des résultats.

4. Gestion des écarts

En cas d'existence d'écarts entre les résultats attendus et ceux réalisés, il est nécessaire de :

- expliquer les raisons des écarts
- proposer une correction des écarts
- prévoir pour les imprévues et les cas futurs, une réaction rapide ou des processus de régulation permanente.

4.2 Cadre de suivi des actions genre dans la GIRE

Ces éléments théoriques, appliqués au suivi de l'intégration du genre dans la GIRE ont abouti à l'élaboration du tableau n° 6 qui définit le cadre de suivi des actions de prise en compte du genre dans la GIRE.

Tableau n° 6 : Cadre de suivi des actions de prise en compte de genre dans la GIRE° :

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
AEP	Accès à l'eau potable <ul style="list-style-type: none"> Par la vente de l'eau potable, les femmes supportent plus le coût de l'eau alors que leur pouvoir d'achat est plus réduit que celui des hommes. Ceci limite la quantité de l'eau potable consommée par les ménages et favorise l'utilisation de l'eau des sources non potables y compris pour la boisson 	La quantité de l'eau potable consommée par les ménages est suivie dans le Budget Programme par Objectif (BPO)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de ménages consommant <i>exclusivement</i> l'eau potable pour la boisson et la préparation des repas Quantité d'eau potable consommée par ménage et par jour 	Macro (DGEau)	Chaque année	Collecte des données et revue annuelle du secteur
		Une politique sectorielle d'intégration du genre dans la GIRE est élaborée.	<ul style="list-style-type: none"> Un document définissant la vision, les objectifs et les stratégies de réduction des inégalités de genre dans le secteur de l'eau 	Macro DGEau et PNE	Avant 2015	Etudes, plaidoyer
	Accès à l'emploi : Le mode de gestion actuelle (délégué) de l'AEP fait intervenir de nouveaux acteurs (fermiers, délégués communautaires,) et offre de opportunités d'emploi (fontainiers, diésélistes, artisans réparateur,)	Les inégalités de genre en matière d'accès aux ressources et aux bénéfices de la GIRE sont réduites	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de femmes déléguées des AEV Nombre de femmes employées par les délégués des AEV Nombre de femmes déléguées communautaires des FPM Nombre de femmes employées sur les chantiers de l'AEP (bureau d'études et entreprises, communes, ONG, etc.) 	Méso (Commune prestataire, PLE/PNE)	Une fois par semestre	DAO ; grille de notation des offres ; contrat, statistiques du personnel
Agriculture	Accès à la terre :	Les espaces à aménager pour les		Micro &	1 fois par	Documents statutaires

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
	<ul style="list-style-type: none"> Le système d'occupation des terres pour la culture maraîchère réserve aux femmes des zones moins fertiles (inondables ou en position reculée par rapport à l'eau) Les femmes ne sont pas propriétaires des terres malgré les dispositions légales leur accordant le droit à l'héritage des biens immobiliers et mobiliers Insécurité foncière (absence de contrat) fragilise les activités agricoles des femmes 	activités agricoles des GIE sont sécurisées	<ul style="list-style-type: none"> Existence des règles d'usage relatives à la distribution des parcelles entre les membres d'un groupement Existence d'un plafond en matière de nombre de parcelles exploitable par individu sur l'aire aménagée 	Méso (PLE/ GIE/ Mairie)	semestre	des GIE Document de contrat
	<p>Accès à l'eau pour irrigation et le maraîchage</p> <ul style="list-style-type: none"> L'absence d'une gestion mutualisée des canalisations et matériels d'irrigation compromet l'irrigation des parcelles éloignées (en position non favorable) La surcharge de travail des femmes (poids des activités reproductives) entraîne le faible temps consacré aux activités productives y compris l'arrosage des cultures et impacte négativement sur leur production. 	Un mécanisme permettant la mutualisation des moyens d'irrigation est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> Un compte bancaire du GIE Montant sur le compte du groupement 	Micro PLE et GIE	Chaque mois	Formation organisationnelle des GIE Statuts des GIE Réunion périodique

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
	<p>Faible organisation des groupements agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les réunions statutaires ne sont pas tenues régulièrement Le régime des incompatibilités n'est pas établi (exemple à Tinou Hounsa, une seule personne représente à la fois les propriétaires terriens et les locataires de l'espace aménagée pour la riziculture) Le nombre de mandats et les modalités de renouvellement des membres du comité de gestion ne sont pas définis ou respectés 		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions statutaires tenues par an Nombre de formations reçues par groupement Nombre d'hommes et de femmes formés Existence d'un régime des incompatibilités 			
	<p>Participation à la prise de décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles (locales et faïtières) limite leur accès à l'information, aux intrants agricoles et aux circuits économiques 	La participation des femmes et des autres groupes vulnérables augmente dans les organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de femmes élues dans les organes décisionnels locaux et faïtières (association des riziculteurs, associations des maraîchers,...) 	Micro ; Méso (PLE, GIE,)	A chaque réunion statutaire	Plaidoyer Fiche de tenue de statistiques / Fiche de présence aux réunions « genrées »
Elevag	Accès à l'eau pour l'abreuvement du	Les besoins pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'abreuvoirs aménagés 	Méso et	Une fois par mois	Rapport d'activités

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
e	<p>bétail</p> <ul style="list-style-type: none"> La protection de la ressource dans le cadre de la GIRE peut être amenée à interdire l'accès physique à la ressource (barrage et autre aménagement) sans pour autant prévoir de solutions alternatives) pour les éleveurs Certaines plantes flottantes envahissantes peuvent être valorisées et exploitées comme aliments du bétail. 	et les intérêts stratégiques des différents usagers de l'eau sont pris en compte dans la mise en œuvre des initiatives GIRE	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives de valorisation des plantes flottantes envahissantes pour l'élevage 	Micro (PLE, PNE, PTF, usagers des ouvrages)		mensuelle, visites de terrain ; entretien
Pêche	<p>Accès à l'eau pour la pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> L'exploitation privative des acadja empêche la libre circulation des poissons et des pêcheurs et handicape l'accès équitable aux activités de pêche L'absence de promotion de la pisciculture entretient une pression sur les ressources halieutiques et entraîne la paupérisation des plus démunis Le non respect des accords entre les femmes qui préfinancent la culture d'acadja et les propriétaires de ceux-ci crée des conflits sociaux et compromet les revenus de la pêche et la protection des 	Les initiatives GIRE permettent la protection des espèces halieutiques et l'accroissement des revenus des hommes et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bassins piscicoles aménagés Nombre de séances de sensibilisations sur le préfinancement (endogène) des activités piscicoles et des acadja Convention PNE/UAC sur la recherche et la valorisation de la jacinthe d'eau et les autres plantes envahissantes. 	Méso et Micro (PLE, Mairie, PNE, Usagers)	Une fois par trimestre	Rapport trimestriel d'activités Protocole de recherche

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
	<p>ressources halieutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> L'envahissement des plans d'eau par les plantes flottantes réduit la disponibilité des espèces halieutiques 					
	<p>Contrôle de la ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> Le mode de contrôle par les SDE (CECPA/ CERPA) du respect des normes de la pêche pénalise les vendeuses de poissons au lieu de sanctionner les pêcheurs ; ce qui limite l'efficacité des mesures de protections des espèces halieutiques et contribue à l'aggravation de la pauvreté des femmes. L'absence d'organisation des femmes vendeuses de poisson pour surveiller l'utilisation des filets à maille fine affaiblit les initiatives individuelles des femmes en matière de boycott de la vente des petits poissons 	<p>Un dispositif de contrôle de pêche permet le développement normal des espèces halieutiques et l'accroissement des revenus liés à la pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'associations de vendeuses de poissons intégrées dans le système de surveillance du respect des normes de la pêche (abandon des filets à mailles fines) 	<p>Méso et Micro (CeCPA/ PLE, Vendeuses de poissons)</p>	<p>Hebdomadaire</p>	<p>Tournées de terrain Compte rendu Rapport mensuel</p>
Hygiène et Assainissement	<p>Rôles reproductifs de l'homme et de la femme</p> <ul style="list-style-type: none"> La faible implication des hommes dans les activités reproductives du ménage handicape le développement 	<p>La pollution des ressources naturelles diminue grâce à l'adoption des bonnes pratiques en matière d'hygiène et</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de décharges aménagées pour l'évacuation des déchets solides ménagers Nombre de trous creusés 	<p>Méso PLE/ SHAB/ Mairie</p>	<p>Trimestriel</p>	<p>Plaidoyer Outils de mobilisation des fonds</p>

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
	<p>d'initiatives de gestion hygiénique des déchets (solides ménagers et matières fécales) et contribue à la pollution de ressources en eau de surface (rivières, barrages, lacs,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> La surcharge de travail de la femme et son faible revenu entraînent l'adoption de solutions faciles et moins coûteuses en matière d'évacuation des déchets mais qui polluent les ressources en eau. 	d'assainissement	<p>pour la réalisation du compost</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de ménages abonnés aux structures de pré collecte des ordures Nombre de latrines familiales construites Nombre de séances éducatives sur l'hygiène et l'assainissement déroulées Nombre de latrines publiques bien gérées 			Collecte des données
Forêt	<p>Besoins pratiques des hommes et des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> L'exploitation du bois d'œuvre par les hommes et des combustibles ligneux par les femmes participe à la déforestation et à l'encombrement des cours d'eau La détermination des espèces de reboisement se fait sans intégrer les besoins des femmes en combustibles ligneux ou en espèces exploitées par elles 	Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des différents usagers de l'eau sont pris en compte dans la mise en œuvre des initiatives GIRE	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'étude du milieu sur les espèces forestières utilisées par les hommes et les femmes Nombre de femmes intégrées dans les activités de reboisement 	Méso et Micro (PLE, PNE, PTF, usagers des ouvrages)	Une fois par mois	Rapport d'activités mensuelles, Visites de terrain ; entretien
Autres	Besoins pratiques et intérêts	Les besoins pratiques et les	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de latrines et douches construites sur le 	Méso et	Une fois par mois	Rapport d'activités

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
activités économiques (extraction de sable,...)	<p>stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> L'absence d'aménagement des sites de commercialisation de sable (lagune de Porto-Novo et rivière de Fourignekere) crée des conditions de pollution (défécation dans la lagune) et d'érosion de la berge (Fourignikeré) 	intérêts stratégiques des différents usagers de l'eau sont pris en compte dans la mise en œuvre des initiatives GIRE	<p>site de commercialisation du sable lagunaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de groupements de femmes travaillant dans l'exploitation de sable 	Micro (PLE, PNE, PTF, usagers des ouvrages)		mensuel, Visites de terrain ; entretien
Activités transversales	<p>Bonne gouvernance de la GIRE :</p> <p>La désignation des acteurs institutionnels de la GIRE et des usagers de la ressource ne prévoit pas de modalité d'intégrer les femmes dans les organes de gouvernance concertée de l'eau ; ce qui entraîne leur faible représentativité dans ces instances</p> <p>Les groupes d'intérêts socio économiques sont identifiés par sexe et par âge ; leurs besoins pratiques sont bien définis</p>	La participation des femmes et des autres groupes vulnérables augmente dans les organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'hommes et de femmes participant aux réunions des organes de surveillance 	Méso (PLE/PNE, usagers)	Avant les réunions statutaires des organes de gouvernance	<p>Plaidoyer</p> <p>Fiche de présence,</p> <p>Moyens financiers pour la sensibilisation</p>
	<p>Accès à l'emploi :</p> <p>La mise en œuvre des actions GIRE offre des opportunités de création</p>	Les inégalités de genre en matière d'accès aux ressources et aux bénéfices de la GIRE sont réduites	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de femmes intervenant dans les actions pilote GIRE 	Méso (Commune prestataire, PLE/PNE)	Une fois par semestre	DAO ; grille de notation des offres ; contrat

Secteur	Les inégalités de genre	Résultats de genre	Indicateurs genre	Qui	Quand	Comment (outils)
	d'emploi et de distribution de revenu ; l'absence des mesures spécifiques de promotion de genre exclut les femmes de ces opportunités et aggrave les inégalités en matière d'accès à l'emploi					statistiques du personnel

CONCLUSION

La prise en compte du genre dans la promotion de la GIRE est un processus essentiel pour accompagner les transformations sociales, économiques et politique et qui placent les communautés, surtout riveraines des ressources en eau, au centre des initiatives GIRE. Ceci est d'autant possible que l'environnement institutionnel et juridique est favorable et que les acteurs de la GIRE sont disponibles pour cette démarche d'intégration du genre. Toutefois, la faible maîtrise des techniques d'opérationnalisation de l'approche genre par les acteurs de la GIRE, l'environnement socio-culturel caractérisé par un faible niveau d'alphabétisation des populations et une méconnaissance des lois ; l'absence de budget réservé à la promotion du genre et la lenteur de changement des mentalités constituent les obstacles majeurs à surmonter.

L'élaboration d'un cadre d'orientation stratégique permet aux acteurs de la GIRE de se doter d'un outil de pilotage de l'intégration du genre qui fixe les priorités d'actions, des indicateurs de mesure et identifie les acteurs impliqués à tous les niveaux. Cinq orientations stratégiques sont retenues à savoir:

- a) Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans l'AEP et la GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes
- b) Vulgariser et mettre en application les textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions réglementaires dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre existantes
- c) Prioriser l'utilisation des radios de proximité, l'implication des hommes et des dignitaires pour la mise en œuvre des actions de promotion du genre
- d) Inscrire des lignes budgétaires genre avec des indicateurs prévus dans le cadre logique
- e) Elaborer et vulgariser un document de capitalisation des expériences réussies.

Au niveau méso, une démarche d'intégration du genre dans une initiative GIRE est proposée pour faciliter l'intégration transversale de l'approche genre, depuis la phase de conception jusqu'à la phase du suivi –évaluation en passant par la planification et la mise en œuvre de l'initiative. Le cadre de suivi de la prise en compte du genre dans la GIRE proposé permettra de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'approche genre afin de procéder aux ajustements nécessaires pour atteindre les résultats et les changements sociaux et économiques souhaités.